

ADRESSE DE S.A.R SERGE DE YOUGOSLAVIE
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE REINE HÉLÈNE
À L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU BICENTENAIRE DE
L'ACADÉMIE DE SAVOIE

CHAMBÉRY - THÉÂTRE CHARLES DULLIN— 3 DÉCEMBRE 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Savoie,

Monsieur le maire de Chambéry,

Mesdames et Messieurs les parlementaires et élus locaux,

Monseigneur l'archevêque,

Mesdames, Messieurs,

Je pourrais commencer par cet exercice traditionnel et liminaire de la Deprecatio chère aux anciens, en manifestant une l'humilité plus ou moins feinte. Je m'en abstiendrai car notre tâche est tellement immense que je voudrais me hâter de délaissier les politesses et les bagatelles cérémonieuses du seuil, pour aborder sans retard tout ce qui fait le sel, la force, la dignité de l'aventure humaine.

Ce sont ces vertus qu'illustre avec tant d'éclat, la fondation de votre Compagnie enfantée sous le règne de Victor-Emmanuel Ier auquel l'Association Internationale Reine Hélène que j'ai l'honneur de présider, a dédié cinq expositions et des conférences en 2021, à l'occasion du bicentenaire de son abdication et de l'avènement de son frère Charles-Félix.

Ces souverains trop méconnus méritent mieux que ce qui a souvent été écrit sur nos deux derniers ducs de Savoie et rois de Sardaigne de la branche ainée de la dynastie.

Le propre du créateur est sans doute d'abord d'inscrire dans son temps. Mais aussi, et peut-être surtout, de le marquer à son tour et de le transformer. C'est

ce qu'ont entrepris les quatre personnalités qui, il y a deux siècles, sans avoir été l'objet d'une création venant « d'en haut » comme son illustre cousine parisienne.

Votre évocation historique ne manquera pas, j'en suis persuadé, d'évoquer leur biographie, celle de Georges -Marie Raymond, du cardinal Billet, de Xavier de Vignet et du comte François de Mouxy de Loche, brillant militaire qui, en 1798, s'était vu offrir par le Directoire de devenir chef d'état-major du général Grouchy mais qui avait refusé les propositions d'un gouvernement ennemi de celui de son roi. C'est lui qui, le premier, présida votre compagnie, jusqu'à sa mort, le 4 mars 1837, fête du Bienheureux Comte de Savoie Humbert III.

Tout le démontre : depuis deux siècles vous n'ignorez rien des règles que votre compagnie doit à la notoriété, au talent et à la courtoisie de ses membres et vous en êtes des témoins, Mesdames et Messieurs.

C'est un fait bien remarquable que vers le début du XIXème siècle, après une période tourmentée pour toute l'Europe et des millions de morts, le renouveau fut incarné par une Académie de Savoie qui magnifiait la culture avec l'orgueil de ses origines.

Saint Bernard a dit : « *Ce n'est pas dans la connaissance qu'est le fruit, c'est dans l'art de le saisir* ».

Toute collectivité, toute famille, toute nation a besoin de légendes et c'est une grande chance quand la légende et l'histoire se recoupent, quand l'histoire est légendaire, quand la légende est historique.

Que sait-on vraiment de l'ascendance de Humbert Ier ? Selon les époques on lui a généreusement prêté tel ou tel ascendant et que ses descendants ont été les gardiens des Alpes. Mais presque personne insiste sur le fait qu'il a créé la seule dynastie millénaire qui est originaire du territoire sur lequel elle a exercé le pouvoir. Cela signifie qu'il existait une culture locale bien enracinée et dont les particularités ont été respectés durant huit siècles avant de succomber à un centralisme.

L'Académie de Savoie a vu le jour alors qu'allait s'initier la renaissance d'Hautecombe et du duché. Après plus de vingt ans de divisions et de deuils, le peuple savoyard se retrouvait réuni dans l'honneur et la grandeur. Et comme sous Louis XVIII en France, l'antique et fier duché se devait donc de se doter d'un lieu destiné à rassembler ses meilleures intelligences.

Victor-Emmanuel Ier était un homme de foi avec le sens de l'État, un homme de passion et de raison. Il ne cessait jamais de se soumettre au contrôle rigoureux de la méthode et de la raison .

Quand je pense à lui me vient spontanément à l'esprit le Duc de Bordeaux dit « Le Comte de Chambord » ou « Henri V » dont l'année 2020 a marqué le bicentenaire de la naissance. D'ailleurs son grand-père Charles X, comme son frère Louis XVIII, avait épousé une sœur de Victor Emmanuel Ier et de Charles-Félix.

Entre le crépuscule du matin et le crépuscule du soir, c'est le miroir à multiples facettes que nous tend ce fils de Victor-Amédée III qui n'a cessé de tisser des liens entre la pensée et l'action, mais qui a tout abandonné pour respecter sa conscience et son éducation.

A propos de l'enfantement de votre compagnie, je me plais à rappeler que sa reconnaissance officielle résulte de ces Lettres Patentes du roi de Sardaigne, Charles-Félix, en date du 23 juillet 1827, ainsi libellées :

« Nos augustes ancêtres ont toujours reconnu que la culture des Arts et des Lettres contribua à la gloire des Etats et mérite ainsi la plus honorable. Depuis lors, la Société Académique de Savoie, à la faveur d'une existence affermie, a pu régulariser ses opérations et donner à ses travaux une telle activité qu'elle a déjà publié deux volumes de « Mémoires » auxquels ont applaudi des savants de plusieurs pays. Ces diverses considérations nous ont déterminé à donner maintenant à cette Société, non seulement une existence légale, mais encore de nouvelles preuves de notre satisfaction. C'est pourquoi (...) nous avons approuvé et approuvons la Société Académique établie à Chambéry, ainsi que ses Statuts par elle faits et qui seront annexés aux présentes, après avoir été versés, de notre ordre, par notre Premier Secrétaire pour les Affaires internes, et en la prenant sous notre spéciale protection, nous lui accordons le titre de Société Royale Académique de Savoie. »

Je voudrais , par ailleurs, saluer la personne de Joseph Michaud, membre tout à la fois de l'Académie de Savoie et de l'Académie française. Le 5 octobre 1795, il avait participé à Paris, à la tentative de coup de force royaliste et marché contre la Convention dont le siège était aux Tuileries. Arrêté, puis écroué, il était parvenu à s'évader. Condamné à mort par contumace, il avait été exécuté en effigie sur la place Grève.

Après le coup d'état du 18 Brumaire, il avait donné des gages à l'Empereur en publiant en 1810 le Treizième chant de l'Énéide ou le Mariage d'Énée et de Lavinie, qui célébrait, en vers dithyrambiques, son mariage et la naissance du roi de Rome.

Le 5 août 1813, il était élu à l'Académie française, au fauteuil n°29, occupé de nos jours par M. Amin Maalouf, admirateur déclaré de Joseph Michaud qui a été le premier membre de l'Académie de Savoie à siéger à l'Académie Française. Je tiens à cette occasion, à rendre hommage à la plus prestigieuse Académie de votre pays, en particulier à son Secrétaire Perpétuel, Mme Hélène Carrère d'Encausse, et à M. Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, qui en est un membre illustre et qui devait être parmi nous ce soir. Je forme pour lui des vœux de rapide rétablissement.

En conclusion, je transmets les amitiés et les meilleurs vœux pour ce bicentenaire, à tous les membres de l'Académie de Savoie, de la part de la doyenne de la Maison de Savoie et président d'honneur de notre association à laquelle votre Compagnie a décerné sa médaille d'honneur le 5 février dernier, S.A.R. la Princesse Royale Maria Pia de Savoie, exactement 65 ans après celle remise à sa mère, S.M. la Reine Marie José.

Bon bicentenaire !
